



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI

23, rue de la Fabrique

Sainte-Angèle-de-Mérici (Québec) G0J 2H0

Téléphone : 418 775-7733 Télécopieur : 418 775-5722

<http://municipalite.sainte-angele-de-merici.qc.ca>

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du 5 août 2019, tenue à 20 h 00 à la salle du conseil de l'édifice municipal, sise au 23, rue de la Fabrique, Sainte-Angèle-de-Mérici.

Sont présents :

Madame	Dolorès Bélanger	Conseillère, siège no 1
Madame	Myleine Gauthier	Conseillère, siège no 2
Madame	Francine Bezeau	Conseillère, siège no 3
Madame	Marie-France Dupont	Conseillère, siège no 4 siège no 6, vacant

Monsieur Michel Côté, absence motivé et monsieur Réginald Dionne, absence non motivée.

Madame Annie Fraser, directrice-générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

19-08-189 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant.

Adoptée

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3. ADMINISTRATION

3.1. ANNONCE DES ÉLECTIONS PARTIELLES 2019

4. TRÉSORERIE

4.1. PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENSES

4.1.1. *Liste des dépenses incompressibles payées en juillet 2019 (annexe 1)*

4.1.2. *Rémunération des employés municipaux et des élus*

4.1.3. *Engagements des dépenses*

4.1.4. *Autorisation de paiement des dépenses (annexe 2)*

4.1.5. *Suivi des dépenses en lien avec le budget 2019*

5. TRAVAUX MUNICIPAUX

5.1. ACCEPTATION DE LA FORMATION SUR L'EAU POTABLE POUR DEUX EMPLOYÉS

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1. ZONE INONDABLE

6.2. AUTORISATION À LA MRC DE LA MITIS

7. URBANISME

7.1. ACTUALISATION DE LA DÉLIMITATION DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1. GRATUITÉ DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE POUR LES FILLES D'ISABELLE

8.2. ADOPTION DU PLAN MADA

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1. AUTORISATION DE RÉPARER D'UNE BORNE FONTAINE

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. VARIA

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

19-08-190 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 juillet et de la séance extraordinaire du 15 juillet 2019.

Adoptée

3. ADMINISTRATION

3.1. ANNONCE DES ÉLECTIONS PARTIELLES 2019

À titre de présidente des élections, madame Annie Fraser informe les citoyens de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici que les élections partielles pour combler le siège no 6 auront lieu le dimanche 3 novembre prochain.

4. TRÉSORERIE

4.1. PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENSES

4.1.1. Liste des dépenses incompressibles payées en juillet 2019 (annexe 1)

4.1.2. Rémunération des employés municipaux et des élus

<u>DATE</u>	<u>À L'ORDRE DE</u>	<u>MONTANT</u>
AOÛT 2019	Rémunération (brute) employés et élus municipaux (30 juin au 27 juillet 2019)	67 721.11 \$

Adoptée

4.1.3. Engagements des dépenses

19-08-191 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'engager les dépenses suivants pour un montant total de 2 867 \$ toutes taxes incluses.

1. ADMINISTRATION

Divers 100.00 \$
TOTAL D'ADMINISTRATION : 100.00 \$

2. VOIRIE

Papier de toilette 100,00 \$
Débroussailleuse et harnais 625,00 \$

Couteaux pour Grader	442,00 \$
Bois & fer pour mezzanine	500,00 \$
Ponceau (réparation)	400,00 \$
Ciment époxy	200,00 \$
Inspection mécanique	200,00 \$
Divers	300,00 \$
TOTAL VOIRIE :	2 767,00 \$

TOTAL ENGAGEMENT DE DÉPENSES D'AOÛT 2019: 2 867,00 \$

Adoptée

4.1.4. Autorisation de paiement des dépenses (annexe 2)

19-08-192 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des dépenses, au montant de 52 663.07 \$. (Annexe 2)

Adoptée

4.1.5. Suivi des dépenses en lien avec le budget 2019

Suivi du budget et Dépenses						
Juillet 2019						
Charges						
				Budget	Dépenses	%
ADM générale						
	Conseil			64 976.00 \$	36 704.26 \$	56.49 %
	Application de la loi			142.00 \$	94.58 \$	66.61%
	Gestion financière et administrative			196 587.00 \$	118 841.79 \$	60.45 %
	Greffe			4 030.00 \$	0.00 \$	0%
	Évaluation			52 293.00 \$	27 111.08 \$	51.84 %
	Gestion personnel			21 465.00 \$	11 119.04 \$	51.80 %
	Autres			17 152.00 \$	10 975.99 \$	63.99 %
ADM générale (moyenne utilisée)				356 645.00 \$	204 846.74 \$	57.44 %
Sécurité publique						
	Police			47 500.00 \$	22 947.00 \$	48.31 %
	Sécurité incendie			74 481.00 \$	25 899.06 \$	34.77 %
	Sécurité civile			4 730.00 \$	4 426.06 \$	93.57 %
Sécurité publique (moyenne utilisée)				126 711.00 \$	53 272.12 \$	42.04 %
Transport						
	Voirie municipale			257 699.00 \$	139 088.52 \$	53.97 %
	Enlèvement de la neige			236 100.00 \$	171 313.10 \$	72.56 %
	Éclairage des rues			10 500.00 \$	4 381.88 \$	41.73 %
	Circulation et stationnement			0.00 \$	0.00 \$	0%
	Transport collectif			13 827.00 \$	9 217.74 \$	66.66 %
Transport (moyenne utilisée)				518 126.00 \$	324 001.24 \$	62.53 %
Hygiène du milieu						
	Approvisionnement et traitement de l'eau			10 511.00 \$	4 112.97 \$	39.13 %
	Réseau distribution de l'eau			19 510.00 \$	12 332.62 \$	63.21 %
	Traitement eaux usées			27 367.00 \$	12 899.40 \$	47.13 %
	Réseau d'égouts			18 115.00 \$	7 968.35 \$	43.99 %
	Matières résiduelles			115 000.00 \$	72 818.75 \$	63.32 %
Hygiène du milieu (moyenne utilisée)				190 503.00 \$	110 132.09 \$	57.81 %
Santé et bien-être				8 000.00 \$	0.00 \$	0 %
Aménagement, urbanisme et zonage				37 740.00 \$	14 744.01 \$	39.07 %
Promotion et développement économique				3 479.00 \$	1 519.02 \$	43.66 %
Aménagement, urbanisme et développement (moyenne utilisée)				41 219.00 \$	16 263.03 \$	39.46 %

Loisirs, Halte routière, culture			
Salle paroissiale	22 200.00 \$	8 066.41 \$	36.34 %
Loisirs	30 250.00 \$	14 810.88 \$	48.96 %
Loisirs inter municipal	46 302.00 \$	9 123.39 \$	19.70 %
Halte routière	3 050.00 \$	2 684.02 \$	88.00 %
Autres	29 451.00 \$	9 634.00 \$	32.71 %
Loisirs, Halte routière (moyenne utilisée)	131 253.00 \$	44 318.70 \$	33.77 %
Activités culturelles			
Bibliothèque - 1er étage	11 027.00 \$	1 733.07 \$	15.72 %
Centre multiculturel - 2ème étage	17 225.00 \$	38 637.81 \$	224.31 %
Activités culturelles (moyenne utilisée)	28 252.00 \$	40 370.88 \$	142.90 %
Frais de financement			
Intérêts	18 981.00 \$	6 374.06 \$	33.58 %
Autres frais de financement	10 000.00 \$	5 847.36 \$	58.47 %
Total des frais de financement	28 981.00 \$	12 221.42 \$	42.17 %
Total des charges	1 429 690.00 \$	805 426.22 \$	56.34 %
Affectations			
Activités d'investissement			
Achat camions et équipements	30 000.00 \$	36 996.91 \$	123.32 %
Bibliothèque & Centre multiculturel	0.00 \$	0.00 \$	0.00 %
Édifice municipal	10 000.00 \$	0.00 \$	0.00 %
Salle communautaire	9 500.00 \$		
Aqueduc	0.00 \$	69 319.09 \$	
Égouts	0.00 \$	0.00 \$	
Chemin local 1 & 2	0.00 \$	4 137.61 \$	
Érosion - Chemin du Portage	0.00 \$	911.43 \$	
Total activités d'investissement	49 500.00 \$	111 365.04 \$	224.98 %
Excédent (Déficit) accumulé			
Remboursement en capital-Mun	46 655.00 \$	115 903.14 \$	248.43 %
Remboursement en capital-Gouv	93 445.00 \$	0.00 \$	
Total excédent (Déficit) accumulé	140 100.00 \$	115 903.14 \$	82.73 %
Total des affectations	189 600.00 \$	227 268.18 \$	119.87 %

5. TRAVAUX MUNICIPAUX

5.1. ACCEPTATION DE LA FORMATION SUR L'EAU POTABLE POUR DEUX EMPLOYÉS

19-08-193 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les employés numéros 02-0014 et 03-0013 à participer à la journée de formation gratuite le 29 août 2019 à Amqui qui est offert par le Réseau Québécois sur les Eaux Souterraines (RQES) pour le prélèvement d'eau potable de catégorie 1 (Prélèvement d'eau effectué pour desservir le système d'aqueduc d'une municipalité alimentant plus de 500 personnes et au moins une résidence).

Adoptée

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1. ZONE INONDABLE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici admet qu'il est nécessaire que le gouvernement du Québec prenne des

- mesures exceptionnelles pour planifier l'aménagement du territoire dans un contexte où des crues récurrentes se produisent;
- CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici a subi des inondations en 2017 sur son territoire mais aucune inondation 2019;
- CONSIDÉRANT QUE** la cartographie visée par le décret 817-2019 concernant la déclaration d'une zone d'intervention spéciale réfère à toute plaine inondable délimitée dans un schéma d'aménagement et de développement, sans que ne soient distinguées les zones de grand courant de celles de faible courant, le 10 juin 2019;
- CONSIDÉRANT QUE** la plus grande zone à risque d'inondation établie pour le territoire de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici est une zone à risque en cas de rupture de barrage d'Hydro-Québec;
- CONSIDÉRANT QUE** le volume d'eau du lac Mitis retenu par ledit barrage a considérablement diminué depuis l'époque où Hydro-Québec a simulé sa rupture et que l'étendue d'une inondation aujourd'hui serait moindre;
- CONSIDÉRANT QUE** cette cartographie établie en cas de rupture de barrage est à titre indicatif seulement et relève d'une catastrophe très hypothétique;
- CONSIDÉRANT QUE** l'inondation de certains secteurs est complètement irréaliste en regard du relief et de l'historique de crue;
- CONSIDÉRANT QUE** la cartographie comprend des secteurs de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici, résidences, chalets et bâtiments agricoles, n'ayant jamais été inondés même si les dits secteurs sont situés le long de la rivière Mitis;
- CONSIDÉRANT QUE** des bâtiments agricoles sont situés dans la zone d'intervention spéciale et qu'il semble inconcevable de relocaliser de tels bâtiments;
- CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici désire que les dits secteurs, résidences, chalets et bâtiments agricoles soient retirés de la cartographie de la zone d'intervention spéciale afin d'éviter de nuire inutilement aux propriétaires situés à l'intérieur des secteurs concernés;
- CONSIDÉRANT QUE** le Gouvernement du Québec a financé un projet de cartographie des aléas fluviaux des rivières Mitis et Neigette grâce au financement du Ministère de la Sécurité publique et Fonds vert (PACC 2013-2020) et que, depuis plusieurs années, un travail d'amélioration de ces cartes a été effectué par la MRC de La Mitis en collaboration avec le Laboratoire de géomorphologie et de dynamique fluviale de l'Université du Québec à Rimouski;
- CONSIDÉRANT QUE** les inondations de 2011 et 2017 ont particulièrement été documentées et qu'au terme de l'exercice, un rapport de l'UQAR a été remis à la MRC de la Mitis en janvier 2018, dotant ainsi la MRC de données cartographiques d'une grande précision géographique;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Mitis, dans laquelle notre municipalité est située, doit procéder prochainement à l'adoption de cette mise à jour de la cartographie des zones inondables des rivières Mitis et Neigette ainsi que du lac du Gros Ruisseau;

CONSIDÉRANT QU' une présentation des nouvelles cartes a été faite par la MRC de la Mitis aux citoyens concernés par cette nouvelle cartographie;

19-08-194 Il est proposé par madame Marie-France Dupont, appuyé par l'unanimité et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici demande au gouvernement du Québec :

- ☞ de revoir leur décision quant à la cartographie des zones inondables sur le territoire de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici afin de s'en tenir aux nouveaux documents de cartographie des zones inondables que possède la MRC de La Mitis.
- ☞ plus spécifiquement, de retirer de la cartographie de la zone d'intervention spéciale les résidences, chalets, bâtiments agricoles, situés dans les secteurs délimités sur la carte jointe à la présente résolution.

Adoptée

6.2. AUTORISATION À LA MRC DE LA MITIS

19-08-195 Sur la proposition de madame Dolorès Bélanger, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandaté la MRC de la Mitis pour produire la carte complémentaire sur les zones inondables nécessaire au dépôt de la résolution 19-08-198.

Adoptée

7. URBANISME

7.1. ACTUALISATION DE LA DÉLIMITATION DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI

CONSIDÉRANT QU' une partie du village se trouve en zone inondable;

CONSIDÉRANT QU' une analyse du redécoupage géographique peut s'avérer opportun par la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les besoins sont anticipés à des fins de commercialisations et industriels;

CONSIDÉRANT QU' il est de l'intérêt de la Municipalité qu'elle connaisse la nature des terrains vacants, actuels et potentiels ainsi qu'elle sache si les sols des terrains appartenant à la Municipalités démontrent des contraintes;

CONSIDÉRANT QUE cette connaissance accrue va permettre une meilleure vision du développement de la Municipalité.

19-08-196 Il est proposé par madame Marie-France Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers d'entreprendre une démarche visant à revoir la délimitation du périmètre d'urbanisation du village de Sainte-Angèle-de-Mérici.

Adoptée

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1. GRATUITÉ DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE POUR LES FILLES D'ISABELLE

19-08-197 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder la salle gratuitement pour le déjeuner-bénéfice des Filles d'Isabelle, le 15 septembre prochain.

Adoptée

8.2. ADOPTION DU PLAN MADA

19-08-198 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le plan d'action MADA 2020-2025 (Municipalité Amis Des Aînés) de Sainte-Angèle-de-Mérici.

Adoptée

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1. AUTORISATION DE RÉPARER D'UNE BORNE FONTAINE

19-08-199 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le remplacement d'une borne fontaine qui avait été brisé cet hiver situé au 555, avenue Georges-Gagnon et d'effectuer les travaux au même emplacement.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. VARIA

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

19-08-200 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers de levée la séance, il est 20 h 32, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée


Myleine Gauthier, mairesse suppléante


Annie Fraser, directrice-générale &
Secrétaire-trésorière

Je, Myleine Gauthier, mairesse suppléante, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


Myleine Gauthier, mairesse suppléante



DATE 31-07-2019 11:20:01
 IMPRIME LE: 31-07-2019
 MUN. STE-ANGELE-DE-MERICI

JOURNAL DES DEBOURSES
 LISTE SEULEMENT
 PERIODE: 2019 - 7

PAGE 6

#SEQ JOURNAL: 687

DATE	#PRE	SPRELEV	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS				
						#G/L-DEP	SDEPENSE	TPS/TVR	TVP	RECL.TAXE
BELL50 BELL MOBILITE INC.										
31-07-19	391	19.48-	54 11200 000							
JUILLET2019		19.48	.00	55 13100 000						
FINA50 FINANCIERE BANQUE NATIONALE INC.										
31-07-19	392	1,234.20-	54 11200 000							
18072019		1,234.20	.00	55 13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC										
31-07-19	393	60.61-	54 11200 000							
648701995117		60.61	.00	55 13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC										
31-07-19	394	29.41-	54 11200 000							
648701995118		29.41	.00	55 13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC										
31-07-19	395	43.42-	54 11200 000							
656801970835		43.42	.00	55 13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC										
31-07-19	396	661.35-	54 11200 000							
663101950702		661.35	.00	55 13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC										
31-07-19	397	420.18-	54 11200 000							
664901952744		420.18	.00	55 13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC										
31-07-19	398	154.38-	54 11200 000							
676601909977		154.38	.00	55 13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC										
31-07-19	399	1,518.71-	54 11200 000							
682002213492		1,518.71	.00	55 13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC										
31-07-19	400	1,366.18-	54 11200 000							
682002213493		1,366.18	.00	55 13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC										
31-07-19	401	461.08-	54 11200 000							
682002213494		461.08	.00	55 13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC										
31-07-19	402	251.26-	54 11200 000							
682002213495		251.26	.00	55 13100 000						

DATE 31-07-2019 11:20:01
 IMPRIME LE: 31-07-2019
 MUN. STE-ANGELE-DE-MERICI

JOURNAL DES DEBOURSES
 LISTE SEULEMENT
 PERIODE: 2019 - 7

DATE	#PRE	\$PRELEV	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	SDEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-07-19	403	624.92-	54 11200 000								
691002213129		624.92	.00	55 13100 000							
MINI50 MINISTERE DU REVENU DU QUEBEC											
31-07-19	404	6,669.71-	54 11200 000								
JUIN 2019		6,669.71	.00	55 13100 000							
RECE50 RECEVEUR GENERAL DU CANADA											
31-07-19	405	2,885.12-	54 11200 000								
JUIN 2019		2,885.12	.00	55 13100 000							
TELU50 TELUS QUEBEC											
31-07-19	406	68.13-	54 11200 000								
JUILLET 2019		68.13	.00	55 13100 000							
TELU50 TELUS QUEBEC											
31-07-19	407	709.64-	54 11200 000								
JUILLET2019		709.64	.00	55 13100 000							

17 PRELEV.		17,177.78-			.00						
TOT. FACT.		17,177.78	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTE GENERAL	17,177.78-	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	17,177.78	
*** TOTAL ***			.00	

DATE 31-07-2019 11:20:00
IMPRIME LE: 31-07-2019
MUN. STE-ANGELE-DE-MERICI

JOURNAL DES DEBOURSES
LISTE SEULEMENT
PERIODE: 2019 - 7

DATE	#CHQ	SCHEQUE MONTANT	#G/L BANQ ESCOMPTE	TAXE #G/L-C/F	TOTAL #G/L-ESC	REPARTITIONS				
						#G/L-DEP	SDEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE
1528101		7,044.34	.00	55 13100 000						
1554457		7,137.47	.00							
MRCM50 MRC DE LA MITIS										
30-07-19	6786	4,203.79-	54 11200 000							
	36029	675.00	.00	55 13100 000						
	36048	3,501.91	.00							
	36058	26.88	.00							
MALL50 MALLETTTE										
30-07-19	6789	511.64-	54 11200 000							
	113003	511.64	.00	55 13100 000						
NAPA50 WILFRID OUELLET INC. NAPA										
30-07-19	6790	63.09-	54 11200 000							
	702-396814	50.91	.00	55 13100 000						
	702-397584	12.18	.00							
FURO50 PUROLATOR COURIER LTD										
30-07-19	6791	22.02-	54 11200 000							
	441829282	5.52	.00	55 13100 000						
	441889596	5.50	.00							
	442010766	11.00	.00							
PLOM80 PLOMBERIE EXPERT DU BAS-ST-LAURENT										
30-07-19	6792	738.14-	54 11200 000							
	010626	738.14	.00	55 13100 000						
PHOB50 PHOBEC INDUSTRIEL INC.										
30-07-19	6793	39.79-	54 11200 000							
	346415	39.79	.00	55 13100 000						
REGI75 AVIS DE MUTATION										
30-07-19	6794	12.00-	54 11200 000							
	201901575055	12.00	.00	55 13100 000						
SOMP50 SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION										
30-07-19	6795	407.82-	54 11200 000							
	55082	407.82	.00	55 13100 000						
SECU50 SECURITE MEDIC										
30-07-19	6796	335.16-	54 11200 000							
	447444	335.16	.00	55 13100 000						
XERO50 XEROX CANADA LTEE										
30-07-19	6797	476.02-	54 11200 000							
	F54434189	342.65	.00	55 13100 000						
	L38645109	133.37	.00							

2

DATE 31-07-2019 11:20:00
IMPRIME LE: 31-07-2019
MUN. STE-ANGELE-DE-MERICI

JOURNAL DES DEBOURSES
LISTE SEULEMENT
PERIODE: 2019 - 7

PAGE 5
#SEQ JOURNAL: 686

DATE	#CHQ	SCHEQUE	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	SDEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
19211		487.49	.00	55 13100 000							
SCF50 S.C.F.P. SECTION LOCALE 1142											
31-07-19	6808	893.67-	54 11200 000								
JUILLET2019		893.67	.00	55 13100 000							

39 CHEQUES		52,663.07-			.00						
TOT. FACT.		52,663.07	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTE GENERAL	52,663.07-	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	52,663.07	
		*** TOTAL ***	.00	

